



SAGE

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

haut-doubs ~ haute-loue

Tel : 03.81.57.14.49 - Fax : 03.81.57.19.81

Commission Locale de l'Eau
MNEP – 36, rue Saint - Laurent
25290 ORNANS

E-Mail : benedicte.cordier@smesd.com

Compte - Rendu

Commission Locale de l'Eau du 9 Janvier 2007

Emetteur :	Bénédicte CORDIER – Chargée de mission au sein de la Commission Locale de l'Eau
Lieu :	Salle du Prévôt – Mairie - ORNANS
Ordre du jour :	Commission Locale de l'Eau
PARTICIPANTS	
Collèges des Collectivités territoriales et des établissements publics locaux	
BOUDAY Christian	Président de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE Haut – Doubs / Haute - Loue
CATTANEO Célestin	Vice Président de la Commission Locale de l'Eau (CLE) – Maire de Vuillafans
BOURGEOIS Jean	Maire de Villers - le - lac
MAIRE Pierre	Maire de Flagey
GRAMMONT Jean	Maire de Rurey
BOUVEROT Marcel	Président du Syndicat Mixte de la Loue
Collèges des Usagers, Propriétaires riverains, organisation professionnelles et association	
CHARBERET Guy	Fédération de pêche du Doubs
DE MONTRICHARD Claude	Association des propriétaires riverains de la Loue et du Lison
VITTE Jean Marie	Gaz et Eau
Collèges des représentants de l'Etat et de ses établissements publics	
BIANCHI Francis	Sous – Préfet de Pontarlier représentant le Préfet de Région
KARSENTY Gérard	Direction Régionale de Jeunesse et Sport
PORTERET Vincent	Agence de l'Eau
PROCHAZKA Mickael	Délégué Régional du Conseil supérieur de la Pêche

EXCUSES

DURAND Eric	Vice Président de la Commission Locale de l'Eau (CLE) – Conseil Régional de Franche Comté
ROUYER Christian	Préfet du Jura
LACROIX Jean-Pierre	Préfet de région Rhône Alpes
BREUIL Jacques	Conseiller Général du Doubs
SERMIER Jean-Marie	Conseiller Général du Jura
GILLET Antoinette	Vice – Présidente du Syndicat Mixte Saône Doubs
PATOZ Jean	Président – Communauté de communes du plateau Frasne et Val du Drugeon
BACOC André	Directeur de la DIREN de Franche-Comté
RENOULT Roland	Directeur de la DDAF du Doubs
VERMEILLET Sylvie	Maire CERNANS
MARION Gérard	CCI du Doubs
SCHAPLER Claude	Unité de production EDF GDF est Mulhouse
Monsieur le Président	Fédération Régionale des OTSI
FORET Marc	Directeur du Syndicat Mixte Saône Doubs

Monsieur Christian BOUDAY ouvre la séance et remercie les membres présents à cette rencontre.
Il présente ses Vœux pour l'année 2007.

Il rappelle que cette deuxième Commission Locale de l'Eau permet de valider la proposition de modification du règlement intérieur, le quorum n'ayant pas été atteint lors du 5 décembre dernier.

PROPOSITIONS DE MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR

Pour information, il est rappelé la modification de l'article 5 du règlement intérieur de la CLE.

Modification de l'article 5 du Règlement intérieur de la CLE portant sur les modalités de délibération de celle-ci

Le décret n°2005-1329 du 28 Octobre 2005 modifie le décret n°1042 du 24 Septembre 1992 portant sur l'article 5 du règlement intérieur. Les délibérations seront désormais prises à la majorité des voix des membres présents, la voix du Président étant prépondérante en cas de partage égal des voix.

La commission ne peut toutefois, délibérer sur son règlement ainsi que sur toutes modifications concernant le SAGE, que si les deux tiers des membres sont présents. Si ce quorum n'est pas atteint après une seconde convocation la commission peut délibérer quel que soit le nombre des membres présents.

Proposition de renforcement du nombre de représentants au bureau de la CLE et évolution du nombre de Vice-président

Monsieur BOUDAY propose de renforcer la représentativité des collectivités territoriales des deux départements (Doubs et Jura). Parallèlement, le nombre de représentants pour le collège des usagers et des services de l'Etat et lui aussi renforcé.

Membres actuels du bureau

1	Monsieur	Christian	ROUYER	Préfet du Jura
2	Monsieur	Francis	BIANCHI	Sous Préfet de Pontarlier
3	Monsieur	Christian	BOUDAY	Conseiller général – Président de la CLE
4	Monsieur	Célestin	CATTANEO	Maire de Vuillafans – Vice Président de la CLE
5	Monsieur	Eric	DURAND	Conseiller Régional – Vice Président de la CLE
6	Monsieur	Christian	COOTAL	Président de la Communauté de communes de Montbenoît
7	Monsieur	Patrick	GENRE	Président de la Communauté de communes du Larmont
8	Monsieur	Michel	MOREL	Président de la Communauté de communes Mont d'Or 2 Lacs
9	Monsieur	Marcel	BOUVEROT	Président du Syndicat Mixte de la Loue
10	Monsieur	Jean	GRAMMONT	Maire de Rurey
11	Monsieur	Frédéric	BONNEFOI	Maire de Villers sous Montrond
12	Madame	Claude	de MONTRICHARD	Association des riverains
13	Monsieur	Georges	LAURAINÉ	Président de la Fédération de Pêche du Doubs
14	Monsieur	François	DEVAUX	Commission de Protection des Eaux
15	Monsieur	Gérard	KARSENTY	DDJS du Doubs
16	Monsieur	André	BACHOC	Directeur de la DIREN de Franche-Comté
17	Monsieur	Philippe	CLAPE	Directeur de l'Agence de Besançon - AERMC

Nouveaux membres du bureau proposés

Monsieur	Jean-Marie	BINETRUUY	Président de la Communauté de communes du Val de Morteau
Monsieur	François	BOUVERET	Maire IVORY
Monsieur	Gilles	SENE	Fédération Régionale de France Nature Environnement - Franche Comté
?	?	?	Deux autres représentants du collège des usagers
Monsieur	Roland	RENOULT	MISE -Directeur Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt
Monsieur	Mickaël	PROCHAZKA	Conseil Supérieur de la Pêche

Monsieur MAIRE souhaite que la Communauté de communes du plateau d'Amancey Loue-Lison soit représentée au bureau de la Commission Locale de l'Eau.

Bénédicte CORDIER précise que Monsieur Jacques LAURENT de l'UNICEM (Union Nationale des Industries de Carrières et matériaux de Construction) de Franche Comté et Monsieur DROZ de la Fédération de Chasse seraient d'accord pour participer au bureau de la Commission Locale de l'Eau.

Monsieur KARSENTY propose que le CROS de Franche-Comté soit aussi représenté au bureau.

Monsieur BOUDAY propose que ces quatre membres rejoignent le bureau en plus des cinq proposés.

Proposition de modification du règlement intérieur

Proposition de modification de l'article 3 du règlement intérieur

Suite à la modification de la composition du bureau de la CLE, monsieur BOUDAY propose donc la rédaction suivante concernant l'article 3 du règlement de la CLE

Le Président de la Commission Locale de l'Eau est élu par les membres du collège des représentants des Collectivités territoriales et des Etablissements Publics Locaux.

Ils élisent en outre deux ou plusieurs Vice-présidents.

Le Président et les Vice-présidents étant déjà élus et présidant le bureau, la Commission Locale de l'Eau élit 16 membres du bureau parmi le collège des collectivités et des usagers:

- Neuf par et parmi les représentants des Collectivités territoriales et des Etablissements Publics Locaux et intercommunaux
- Sept par et parmi les représentants des usagers, des Propriétaires riverains, des Organisations professionnelles et des Associations concernées.

En outre, les Préfets de la Région de Franche-Comté et du Doubs, du Jura ainsi que le directeur de l'Agence de l'Eau, La MISE, le Conseil Supérieur de la Pêche, la Direction Régionale et départementale de la jeunesse et le Directeur de la DIREN ou leurs représentants font partie du bureau.

Les vingt cinq membres ci-dessus constituent donc le bureau de la Commission Locale de l'Eau

Proposition de modification de l'article 14 du règlement intérieur

Monsieur BOUDAY propose ensuite que l'article 14 du règlement intérieur soit modifié afin de permettre au bureau de donner des avis techniques sur des projets liés au SAGE sur lesquels il est sollicité.

Cette disposition viendrait annuler la disposition prise le 5 Juillet 2002 créant un bureau des affaires courantes.

Le président, assisté du bureau, assure le fonctionnement de la Commission Locale de l'Eau et veille notamment à la mise en place du SAGE. Le bureau est chargé notamment d'étudier les travaux nécessaires à une meilleure connaissance de la gestion de l'eau dans le périmètre du SAGE, et de préparer les délibérations de la Commission Locale de l'Eau.

Le bureau est compétent pour donner des avis techniques sur des projets liés au SAGE sur lesquels il est sollicité.

Une présentation succincte des discussions et points divers abordés lors de la dernière Commission Locale de l'Eau a été effectué.

Monsieur BIANCHI souhaite avoir des précisions sur la réunion concernant l' « Etat de santé » du Lac Saint - Point qui s'est déroulé le 11 Décembre dernier

Monsieur PORTERET explique que suite au foisonnement d'études concernant la qualité des eaux du lac Saint - Point, les élus étaient dans l'incertitude des actions à mener. Une réunion a donc été organisée afin d'établir techniquement un état des lieux avant de présenter une méthodologie pour que les élus puissent agir.

Bénédicte CORDIER précise que cette synthèse sera présentée lors du prochain bureau de la CLE.

Monsieur CHARBERET souhaite préciser que les petits affluents bénéficient des apports provenant de « sources improtégeables ». Quantitativement, ces apports sont importants pour ces chevelus hydrographiques. Il souhaite qu'une réflexion (comme la charte sur l'eau semble le dessiner) sur les usages de l'eau soit aussi éclairé par ce point

Un débat s'engage ensuite sur NATURA 2000. Monsieur GRAMMONT nous fait part de son expérience et des difficultés concernant l'application du DOCOB.

Monsieur GRAMMONT précise que le Syndicat Mixte de la Loue a effectué des études concernant le développement algale sur la Loue. Il serait souhaitable de poursuivre ce programme par des mesures sur l'eau et les sédiments.

Monsieur BOUDAY expose la demande la Chambre de Commerce et d'industrie pour que Monsieur DROZ-BARTHOLET puisse présenter son dossier à la Commission Locale de l'Eau. L'ensemble des membres accepte que Monsieur DROZ-BARTHOLET présente son dossier. Cependant tous propose que la forme utilisée sera bien celle d'une présentation et non d'un débat avec le bureau.

Monsieur KARSENTY souhaite que lors du prochain bureau un « glossaire » synthétique des principaux sigles utilisés soit donné aux membres du bureau.

Bénédicte CORDIER précise qu'un document sera fourni.

Monsieur BOUDAY, clôt la réunion et remercie les participants à cette Commission Locale de l'Eau.